

L'information entre la Mairie et les Chaucennois...

La transmission via la messagerie internet permet d'échanger rapidement et facilement des informations, (les relevés des compteurs d'eau sont majoritairement transmis par ce moyen). Les Chaucennois qui le souhaitent peuvent transmettre leur adresse mail à mairie.chaucenne@wanadoo.fr permettant ainsi à la Mairie de communiquer une information urgente à un maximum d'habitants.

Le secrétariat de mairie sera fermé le vendredi 11 mars 2016, permanence des élus de 17 h à 19 h.

Dans ce numéro :

Actualité et vie de la commune...	1
Le manuel du parfait riverain de la Lanterne...	2,3
La journée internationale de la femme	4



Actualité et vie de la commune...

Samedi 19 mars 2016 à 20 h 00...

Le Comité des Fêtes vous propose de fêter la Saint Patrick avec une animation musicale. Collation Irlandaise, apéritif offert repas à 15 € pour les adultes et 10 € pour les enfants de 4 à 10 ans. Au menu : soupe de pois cassés, navarin d'agneau, pommes de terre, salade, fromage, Apple Strudel, café. Boissons non comprises : bières irlandaises ou autres, jus de fruits, coca etc....

Lundi 28 mars 2016 "chasse aux œufs"...

Le Comité des fêtes donne rendez-vous à tous les enfants âgés de moins de 10 ans à 11 h 00 devant le Centre de vie. Ne pas oublier son panier !

Les chaucennois ont du talent !

Lors du vide-grenier l'exposition « les chaucennois ont du talent » est reconduite. Photo, peinture, sculpture, bande dessinée, poésie et autres arts sont à l'honneur. Depuis 6 ans des chaucennois de tout âge ont enchanté nos yeux avec de magnifiques clichés et œuvres en tout genre. Depuis 2014 les photos retenues lors du vote des visiteurs s'exposent dans la galerie de la mairie. Cette expo est humble et souhaite juste montrer ce que chacun fait dans son coin, le regard des autres et le partage sont d'agréables moments à vivre, même et surtout si l'on n'est pas sûr de son talent. Alors à vos pinceaux, appareils photos ou crayons le thème 2016 est 'l'être humain' avec un vote des visiteurs le 5 juin 2016 pour retenir les meilleures images, le reste de l'expo sera comme les autres années en thème libre. *Renseignements au 03 81 55 08 30.*

Nettoyage du château d'eau le 15 mars 2016

L'opération annuelle de maintenance du château d'eau se déroulera le 15 mars 2016 de 7 h à 12 h. Cette opération nécessite une coupure d'eau générale, il est recommandé de prendre ses dispositions pour cette matinée.

Après-midi récréatifs pour tous les jeudis 10 et 24 mars 2016

Deux nouveaux rendez-vous à l'espace de convivialité de la mairie sont prévus les jeudi 10 et 24 février 2016 à 14 h. Ces après-midi proposés par le Comité des fêtes sont animés par Annick, Marie-Odile et Sylvie. Ces rencontres conviviales s'adressent à tous et seront reconduites tous les 2èmes et 4èmes jeudis de chaque mois. Au programme : détente et partage autour des jeux de société, cartes, scrabble...

" Un peu de Sahara " avec Jérôme Gayet les 10 et 17 mars 2016...

Le jeudi 10 mars 2016 à 20 h " Le Sahara aujourd'hui " : données générales, paysages, faune, flore, habitats, divers. Durée : environ 2 h 30.

Le jeudi 17 mars 2016 à 20 h " Le Sahara hier " : données générales, peintures rupestres et technique de relevés, gravures rupestres, monuments, artefacts (poteries, haches de pierre, autres objets). Durée environ 2 h 30. Avec le Comité des fêtes, salle polyvalente Chauenne.

Chantal Grillet nous a quittés...

Passionné par la mécanique de précision, Chantal pendant de nombreuses années assura la maintenance du mécanisme de l'horloge de l'église avec beaucoup de rigueur. Pendant toutes ces années il transmettra cette passion à ses enfants puis à ses petits enfants. L'ensemble de Conseil Municipal salue son action et engagement envers les autres.



Le manuel du parfait riverain de la Lanterne...

Les berges, un espace naturel oublié :

Sources de multiples richesses, les cours d'eau étaient autrefois entretenus par nécessité : les arbres morts et embâcles servaient de bois de chauffage, les rejets des saules et des aulnes, fréquemment taillés nourrissaient le bétail, les biefs aménagés conduisaient l'eau aux moulins...

Progressivement nous nous sommes affranchis de ces dépendances :

- les parcelles agricoles se sont agrandies alors que la main d'œuvre a diminué;
- de nombreux riverains ne savent pas comment procéder à cet entretien;
- la végétation des berges ressource intéressante autrefois n'est plus utilisée aujourd'hui;

Tous ces travaux d'entretien ont pourtant une importance capitale dans la prévention des risques de crues et d'érosions ainsi que dans le maintien d'un milieu naturel équilibré.

Les principales atteintes aux berges :

De nombreux phénomènes cumulés contribuent à dégrader les berges : l'action des crues, la présence de bois flottant, la disparition des seuils ayant pour effet de rendre les rives instables, l'élargissement du lit mineur, la formation d'embâcles, la modification des courants, la formation d'atterrissements.

La ripisylve :

La ripisylve est la formation végétale naturelle qui borde le cours d'eau ou le milieu humide. Celle-ci présente une grande diversité floristique; elle est constituée d'essences ligneuses à bois tendre comme les saules, les aulnes...ou à bois dur comme les frênes, les chênes, les érables ou d'essences arbustives telle le cornouiller, l'aubépine et de plantes semis aquatiques comme l'iris. La composition floristique et la morphologie de la ripisylve sont liées aux inondations, à la présence de la nappe peu profonde et aux techniques de débroussaillage.

Le rôle de la ripisylve :

- Protection naturelle des terres, le réseau racinaire maintenant les berges;
- Régulation des crues par dissipation de l'énergie du courant;
- Effet brise vent et échanges entre les systèmes aquatiques terrestres et aériens
- Effet paysager en soulignant la présence du cours d'eau
- L'ombrage du cours d'eau atténue le réchauffement et les variations de température de l'eau
- Epuration des eaux souterraines et piégeage des sédiments
- Apport de matière organique nécessaire à l'alimentation de nombreux animaux
- Habitat privilégié de certaines espèces animales (oiseaux...)
- Augmentation des habitats piscicoles
- Barrage aux ruissellements, éliminations des nitrates, fixation des phosphates.

Sans entretien régulier, la ripisylve se détériore progressivement. Les branches mortes forment rapidement des embâcles, les berges s'affaissent et la rivière voit son écoulement modifié.

A qui incombe l'entretien : L'eau et les poissons font partie du bien commun de la nation, par contre les propriétaires riverains possèdent la berge et le fond du cours d'eau jusqu'à la moitié du lit., ce sont donc les riverains qui doivent s'acquitter de cette tâche. Lorsque les riverains sont défaillants, les collectivités locales peuvent intervenir sur l'entretien du cours d'eau, cette intervention ne peut se faire qu'avec l'accord du propriétaire et pour l'exécution de travaux présentant un caractère d'intérêt général ou d'urgence.

Qu'entend-on par entretien ? L'article 114 du Code Rural précise que tout propriétaire riverain est tenu à 'un curage* régulier pour rétablir le cours d'eau dans sa largeur et sa profondeur naturelle, à l'entretien des rives par élagage recépage de la végétation arborée et à l'enlèvement des embâcles et débris flottants ou non, afin de maintenir l'écoulement naturel des eaux, d'assurer la bonne tenue des berges et de préserver la faune et la flore dans le respect du bon fonctionnement des écosystèmes aquatiques'.

- Ce curage nécessite un accord préalable de la Direction Départementale des Territoires (DDT).

Coupe sélective de la végétation ligneuse

Laisser une ripisylve diversifiée (mélange d'espèces autochtones) et conséquente (au moins 3m de large)

Petit arbre mort : il n'occasionne pas de dommages et peut être conservé

Arbre contourné : il risque de retenir les bois flottants et générer un embâcle. **Il faut le supprimer**

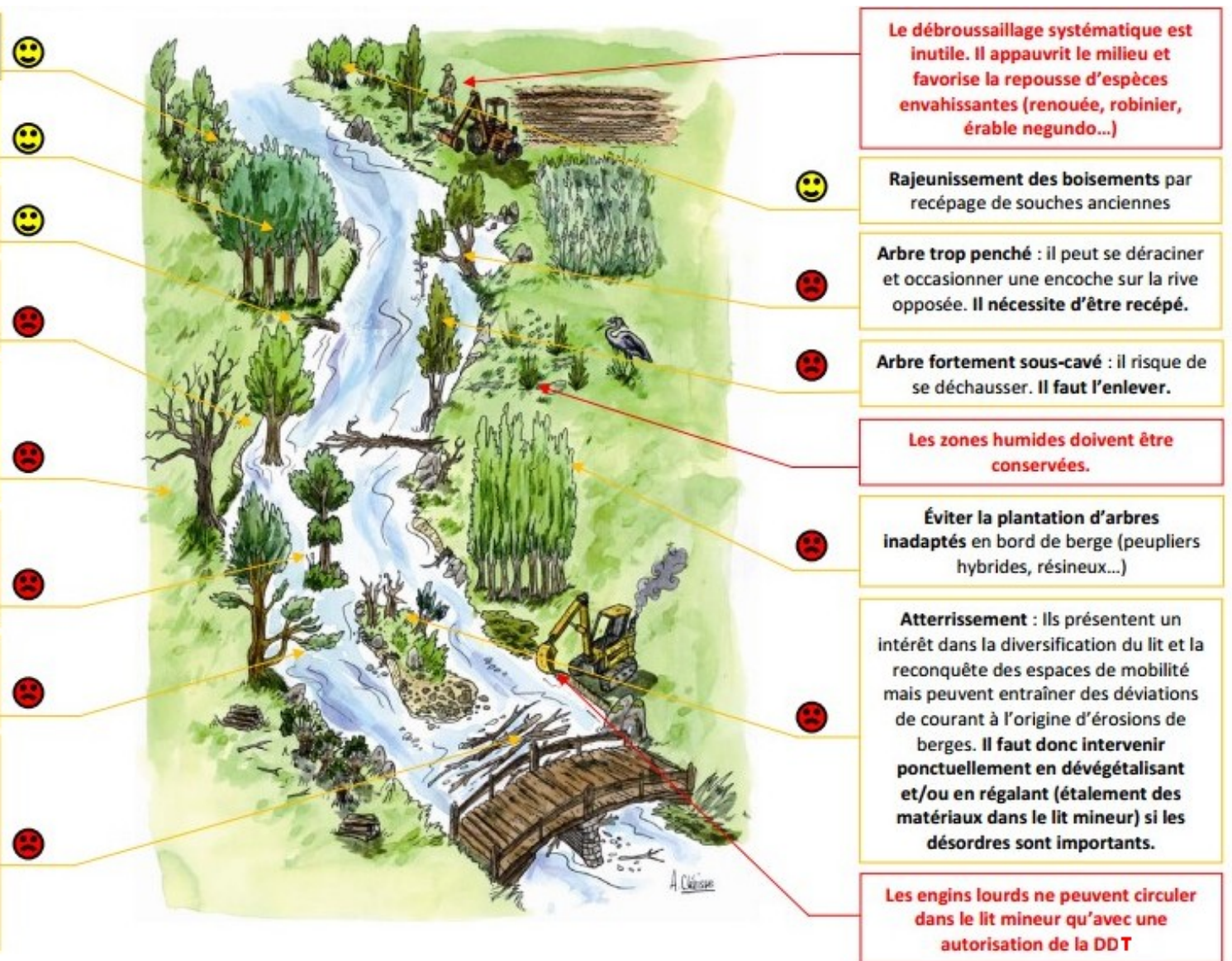
Arbre mort ou dépérissant : en tombant, il forme des embâcles que l'on retrouve au niveau des ouvrages. **Il faut supprimer les sujets les plus menaçants**

Arbre en lit mineur : il rétrécit la section d'écoulement, provoquant des déviations du courant et des érosions. **Il faut le supprimer**

Branches trop basses : Elles sont susceptibles de bloquer des déchets. **L'arbre est à élaguer.**

Embâcle : Ils peuvent enrichir le milieu (diversification des écoulements, cache à poisson) mais également provoquer des désordres (bouchons favorisant les inondations, risque pour les ouvrages). **Il faut donc les supprimer seulement si le risque est avéré.**

Le manuel du parfait riverain de la Lanterne...les types d'interventions possibles...



La Lanterne dans son lit mineur et lors de la dernière crue (février 2016)

La journée internationale de la femme...

La journée internationale des droits des femmes est célébrée le 8 mars. Cette journée est issue de l'histoire des luttes féministes menées sur les continents européen et américain. Le 28 février 1909, une journée nationale est célébrée aux Etats-Unis à l'appel du Parti socialiste d'Amérique. A la suite d'une proposition de Clara Zetkin en août 1910, l'Internationale socialiste des femmes célèbre le 19 mars 1911 la première journée internationale des femmes et revendique le droit de vote des femmes, le droit au travail et la fin des discriminations au travail. Des rassemblements et manifestations ont dès lors lieu tous les ans.

Ce n'est qu'en 1977 que les Nations unies officialisent la journée, invitant tous les pays de la planète à célébrer une journée pour les droits des femmes. La journée internationale pour les droits des femmes fait partie des 87 journées internationales reconnues ou initiées par l'ONU. C'est une journée de manifestations à travers le monde : l'occasion de revendiquer l'égalité et de faire un bilan sur la situation des femmes dans la société. Traditionnellement les groupes et associations de femmes militants préparent des manifestations partout dans le monde, pour faire aboutir leurs revendications, améliorer la condition féminine, fêter les victoires et les avancées.

À l'occasion du 8 mars, l'Organisation des Nations Unies mettra l'accent sur les moyens d'accélérer l'Agenda de 2030, sur la création d'un élan pour la mise en œuvre effective des nouveaux objectifs de développement durable (ODD) ...

Le problème :

Elle marche pendant des heures pour chercher de l'eau et travaille dur dans des champs exposés à la sécheresse pour nourrir sa famille...

Elle n'a quitté son pays avec la promesse d'un bon travail que pour se retrouver contrainte à travailler dans l'industrie du sexe...

Elle ramasse les débris après la destruction par un cyclone de son logement et de sa petite entreprise...

Elle est fournisseuse, agricultrice, enseignante, docteure, entrepreneuse, ministre, dirigeante, mère — contribuant chaque jour à son foyer, à sa société et à l'économie.

Les femmes et les filles représentent plus de la moitié de la population mondiale—et elles sont en première ligne—souvent plus lourdement affectées que les hommes et les garçons par la pauvreté, le changement climatique, l'insécurité alimentaire, le manque de soins de santé et les crises économiques mondiales. Leurs contributions et leur leadership sont essentiels pour trouver une solution.

Avec l'approbation de la nouvelle feuille de route mondiale pour 2030 et des Objectifs de développement durable (ODD) par les États membres des Nations Unies le 25 septembre 2015, nous examinons l'impact de chacun des 17 ODD proposés sur les femmes, et comment les femmes et les filles peuvent jouer — et joueront — un rôle primordial dans l'atteinte de chacun de ces objectifs. Plus d'info <http://www.unwomen.org/fr/news/in-focus/international-womens-day>



Portez le ruban blanc

Pour montrer votre opposition à la violence des hommes envers les femmes, portez un ruban blanc épinglé à votre vêtement.

Portez le ruban blanc



Boudez les marques sexistes

Marre qu'on vous prenne pour des quiches ? Dénoncez les récupérations commerciales et autres détournements réducteurs qui sont faits de cette journée.

Girlcott !



N'offrez pas de fleurs

Messieurs, ne confondez pas avec la Saint Valentin ! Le 8 mars est une journée de **lutte pour les droits** des femmes.

Exprimez plutôt votre solidarité.

N'offrez pas de fleurs

Retrouvez l'information en détail sur le site Internet de la commune : www.chaucenne.com
 Vos remarques et suggestions sont les bienvenues : mairie.chaucenne@wanadoo.fr